

# LIMOGES

## Marc Lièvrement : une entreprise est comme une équipe de rugby

Marc Lièvrement, ex-sélectionneur de l'équipe de France de rugby, a été invité le 21 février 2017 par Cobaty Limoges au siège de l'Usal dont le Président Didier Ratinaud est Cobatyste. Objet cette conférence : montrer la similitude entre la gestion d'un club professionnel de rugby et celle d'une entreprise. Marc Lièvrement a su démontrer avec enthousiasme l'importance du travail autant physique que psychologique d'une équipe professionnelle comme celle d'une entreprise pour la réussite d'un projet.

Cette conférence a montré l'importance de travailler ensemble pour mieux bâtir. Quoi de plus naturel que de parler d'esprit d'équipe quand l'on sait que l'ensemble des Cobatystes de Limoges s'implique dans la réalisation d'une Méridiana (voir page précédente). Une expérience qui se veut être une vitrine pour l'Association et pour la Ville de Limoges et fédératrice pour l'Association. Merci à Marc Lièvrement pour sa magnifique conférence et les encouragements qu'il a su apporter aux Cobatystes.

*Marc Lièvrement a su démontrer avec enthousiasme l'importance du travail autant physique que psychologique d'une équipe professionnelle comme celle d'une entreprise pour la réussite d'un projet. De gauche à droite : Marc Lièvrement ; Jean-Paul Betouille, Président de Cobaty Limoges ; Didier Ratinaud, Président de l'Usal et Cobatyste* ■



# POITIERS-VIENNE

## APESA : pour soutenir les chefs d'entreprise en difficultés

Le 8 décembre 2016, Cobaty Poitiers-Vienne a organisé une soirée sur la souffrance morale et psychologique que subit le chef d'entreprise contraint de placer son entreprise en procédure collective.

Cette réunion a été animée par Paul-François Luciani, Président de la Commission fédérale « Ressources Humaines & Solidarité - RH&S », et Marc Binné, Greffier au Tribunal de Commerce de Saintes et Président d'APESA (Aide Psychologique pour les Entrepreneurs en Souffrance Aiguë). Une quarantaine de Cobatystes poitevins/pictaviens étaient présents.

Créée à l'initiative du Tribunal de Commerce de Saintes, APESA est désormais une association reconnue au niveau national. Ce dispositif contribue au repérage des entrepreneurs en souffrance morale et leur propose systématiquement un soutien psychologique gratuit et anonyme. Pour faciliter le déploiement de ce dispositif à l'ensemble des juridictions commerciales françaises, une Charte a été élaborée par le Tribunal de Commerce de Saintes. Elle impose un certain nombre de principes que s'engage à respecter chaque juridiction qui souhaite mettre en œuvre le dispositif, notamment sur la formation des professionnels, l'étanchéité des informations entre les acteurs de ce mécanisme et les praticiens des procédures collectives ou encore les soins proposés.

Avec l'appui de Jean-Luc Douillard (Vice-Président d'APESA), psychologue clinicien, et avec l'accord de la personne concernée, la mise en place d'une sentinelle puis d'un lanceur d'alertes permet de suivre les chefs d'entreprises pendant cette période difficile.

A ce jour, une vingtaine de juridictions commerciales en France ont mis en place le dispositif APESA. A noter que les experts-comptables rejoignent cette action pour que l'échec permette de rebondir. Car les échecs ne sont que le brouillon de la réussite. Ont notamment marqué leur intérêt pour cette réunion le Président du District 7, Jean-Yves Bernard, et Philippe Bontemps, Président de Cobaty Anjou, qui ont participé à cet échange.

La soirée s'est terminée sur un constat : APESA et Cobaty partagent nombre de valeurs qui peuvent augurer d'une possible action commune. Sans attendre, dès cette année, Cobaty Poitiers Vienne a décidé de poursuivre sa réflexion sur le sujet par des travaux dédiés.



*Créée à l'initiative du Tribunal de Commerce de Saintes et reconnue au niveau national, APESA contribue au repérage des entrepreneurs en souffrance morale et leur propose un soutien psychologique gratuit et anonyme* ■

